

VOUS ÊTES ACHETEUR OU FOURNISSEUR ?

connectez vous sur www.agrilocal52.fr

(compatible sur tablette et smartphone)



Inscrivez-vous gratuitement
et obtenez vos accès à votre espace personnel.

L'outil offre diverses fonctionnalités :

Pour les acheteurs

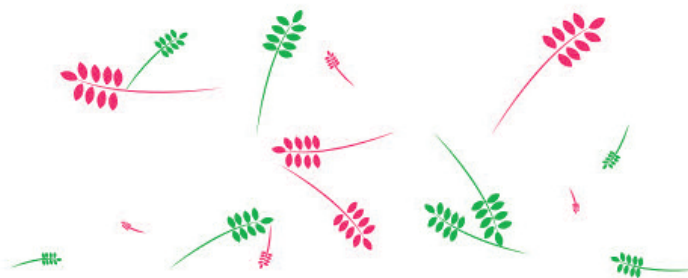
- accès direct à l'offre de produits haut-marnais disponibles
- fonctionnalités simplifiant la passation de commandes publiques.

Pour les fournisseurs

- présentation détaillée de vos produits
- mise en relation directe avec les acheteurs de la restauration collective.



Fromage de Langres (AOP)



Pour tout renseignement ou besoin d'assistance
au sujet d'agrilocal52.fr, contactez :

Conseil départemental de la Haute-Marne
Direction de l'environnement
et de l'ingénierie du territoire

Fabrice HUBRECHT

Tél. 03.25.32.85.71

agrilocal52@haute-marne.fr



AGRILOCAL52.FR

Approvisionnement en circuits courts
et de proximité

Solution numérique de mise en relation
des acheteurs de la restauration collective
et des producteurs locaux

Haute
Marne
le Département

www.haute-marne.fr

UN OUTIL AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ

Un outil novateur et efficace

Agrilocal52.fr est une plateforme internet de mise en relation simple et immédiate entre fournisseurs (agriculteurs, artisans, entreprises locales) et professionnels de la restauration collective (établissements scolaires, médicaux-sociaux, etc.). Afin de faciliter la mise en relation, fournisseurs et acheteurs sont référencés géographiquement.

La commande publique relocalisée et simplifiée

Lorsque l'acheteur lance une consultation (il formalise son besoin en denrées alimentaires), il accède à l'offre de produits issus de fournisseurs locaux situés dans un périmètre géographique qu'il a défini. Ces fournisseurs sont informés des consultations et peuvent alors y répondre en ligne.

Le respect des règles de la commande publique

Site d'annonces légales, Agrilocal52.fr sécurise et assure automatiquement la gestion des éléments juridiques des achats publics générés par l'outil. Par ailleurs, il garantit un accès de tous les fournisseurs à la commande publique, y compris ceux extérieurs au département.

Un soutien direct aux fournisseurs haut-marnais

Agrilocal52.fr permet aux agriculteurs, artisans et entreprises locales de vivre dignement de leur travail. Chaque fournisseur dispose d'une page personnelle pour mettre en valeur ses produits, son savoir-faire et sa structure. Cet outil contribue à fournir des produits locaux de qualité aux convives de la restauration collective.

Un outil gratuit / un accompagnement personnalisé

Agrilocal52.fr est un service public **financé par le Conseil départemental de la Haute-Marne, sans abonnement et gratuit pour les utilisateurs**. Son utilisation nécessite une simple inscription pour l'acheteur comme pour le fournisseur.

Un service dédié du Conseil départemental avec un interlocuteur est à disposition des personnes intéressées pour tout renseignement sur Agrilocal52.fr. Son rôle est d'assurer la sensibilisation, l'information, la formation, l'aide au référencement et l'assistance informatique pour les utilisateurs.



circuits de proximité
qualité de la production
alimentation durable
sensibilisation au bon goût

UTILISER AGRILocal52.FR

- 1 L'acheteur lance sa consultation sur Agrilocal52.fr en précisant son ou ses besoins en denrées alimentaires.
- 2 Les fournisseurs inscrits, identifiables par géolocalisation et capables de répondre aux besoins exprimés, reçoivent une alerte par sms et/ou courriel. Un fournisseur peut proposer aux acheteurs les produits qu'il a à disposition (destockage).
- 3 En 5 clics seulement, les fournisseurs intéressés font leur offre directement en ligne.
- 4 Au terme du délai de consultation, l'acheteur relève sur le site les offres déposées puis choisit l'offre qui répond le mieux aux critères d'attribution qu'il a défini.
- 5 L'acheteur valide sa commande. Un bon de commande est émis sur Agrilocal52.fr et transmis automatiquement au fournisseur retenu.
- 6 La livraison des produits est effectuée dans les conditions convenues par l'acheteur lors de la consultation.

information géolocalisée
traçabilité des produits
automatisation des commandes
sécurisation juridique

